

LE PRONOM INTERROGATIF *QUE* ET LA MONTÉE DU VERBE EN C⁰

Marc-Ariel Friedemann - Université de Genève

1. Introduction

Le *que* interrogatif (cf. *Que faites-vous?*) a été traité par Obenauer (1977); dans son analyse, il stipulait par le biais d'une règle d'effacement de *quoi* qu'il ne s'agissait en fait pas d'un pronom, mais du même élément que le *que* introduisant les subordonnées, donc du complémenteur. Toutefois, dans ce travail, *que* interrogatif sera traité comme une forme du pronom *quoi*, l'idée qu'une question wh soit cruciallement liée à la présence d'un élément wh étant considérée comme centrale dans le cadre théorique actuel.

Le pronom interrogatif *quoi/que* réfère à des [-animé], contrairement à *qui*, qui réfère lui à des [+animé]. *Quoi* et *que* de leur côté sont en distribution complémentaire, car *que* se trouve dans des questions où le mouvement wh a eu lieu, et c'est précisément là que *quoi* semble être interdit.

Il s'agira donc de rechercher les propriétés de *que* interrogatif, plus particulièrement en observant sa distribution dans les diverses formes de questions, à savoir la stratégie 'wh in situ' (*Tu as vu^{ok} quoi/*que?*), le mouvement wh sans inversion (**Quoi/*que tu as vu?*), l'inversion sujet clitique (**Quoi^{ok} qu'as-tu vu?*), l'inversion stylistique (**Quoi^{ok} qu'a vu Marie?*) et l'inversion complexe (**Quoi/*que Marie a-t-elle vu?*).

L'enjeu théorique de l'analyse présentée ici portera notamment sur une version récente du principe des catégories vides (cf. Rizzi (1989a)), sur les

niveaux de représentation auxquels ce principe s'applique ainsi que sur une analyse des phénomènes d'inversion dans les interrogatives françaises mettant en jeu la montée du verbe fléchi en C⁰ (cf. Rizzi & Roberts (1988)).

2. *Quoi* versus *que*

Avant de se concentrer sur *que* interrogatif lui-même, il est nécessaire de préciser la distribution complémentaire entre *que* et *quoi*. En ne tenant compte, pour l'instant, que des phrases principale¹, il est possible de constater:

- *que* n'apparaît jamais à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel, alors que *quoi* y est permis:

- (1) a. Vous pensez *à que / ^{ok}à quoi?
b. *A que / ^{ok}A quoi pensez-vous?
c. Penser *à que / ^{ok}à quoi?
d. *A que / ^{ok}A quoi penser?

- *que*, contrairement à *quoi*, n'apparaît pas 'in situ', c'est-à-dire quand le mouvement wh n'as pas eu lieu:

- (2) a. Vous cherchez *que / ^{ok}quoi?
c. Chercher *que / ^{ok}quoi?

- *quoi* 'tout seul', c'est-à-dire en tant qu'object direct ou sujet, ne peut, du moins pour les phrases tensées², jamais apparaître après mouvement wh, donc en spécificateur de CP quand IP est tensé:

- (3) a. Quoi vous cherchez?
b. *Quoi cherchez-vous?
c. *[CP Quoi [IP t sent mauvais?]]³

Ces constatations semblent suggérer, comme l'a d'ailleurs déjà mentionné Goldsmith (1978), que le *que* interrogatif est en quelque sorte

la forme faible du pronom tonique *quoi*, un peu comme on admet communément *me* comme forme faible du pronom tonique *moi*.

Il s'agit maintenant d'esquisser une analyse rendant compte de la distribution du pronom *que* dans les diverses formes de l'interrogation.

3. Montée du verbe et cliticisation

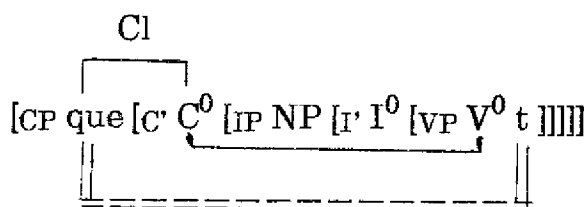
Que interrogatif ne se trouve donc qu'en début de proposition et, comme nous le verrons en détail dans les différents exemples que nous étudierons, il semble exiger que le verbe lui soit adjacent:

- (4) a. **Que* vous cherchez?
 b. ^{ok}*Que* cherchez-vous?

L'idée de base pour une analyse 'pronominaliste' de *que* interrogatif serait alors d'admettre simplement:

que interrogatif se cliticise à sa tête non lexicale, c'est-à-dire à C^0 .⁴

Ainsi, il est attendu que le pronom interrogatif [-animé] - vu son caractère de clitique - ne se trouve que dans des contextes d'inversion (et donc de montée du verb en C^0):^{5, 6}

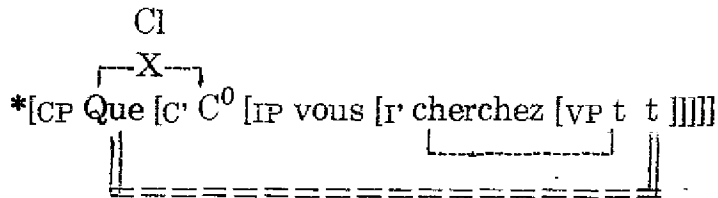


3.1. Les phrases principales tensées

- Mouvement wh sans inversion⁷

(5) *Que vous cherchez?

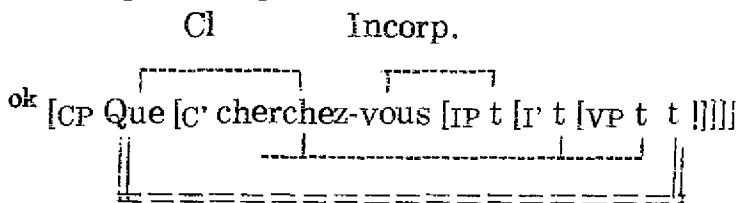
L'impossibilité de (5) est attendue, étant donné que le verbe n'est pas monté en C⁰, et que *que* ne peut donc pas se cliticiser au verbe:



- Inversion sujet clitique

(6) ^{ok}Que cherchez-vous?

En analysant l'inversion sujet clitique comme montée du verbe en C⁰, puis incorporation morphologique du pronom⁸, la grammaticalité de (6) n'étonne pas, *que* pouvant alors se cliticiser au verb:



- Inversion stylistique

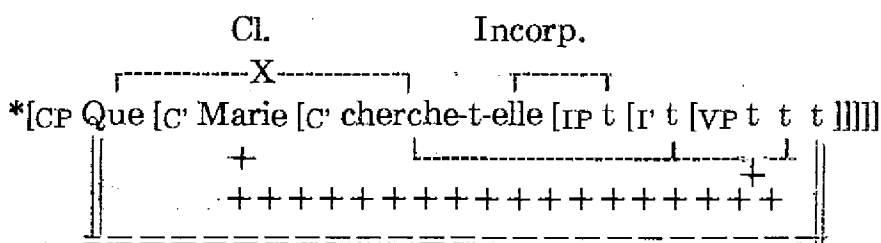
(7) ^{ok}Que cherche Marie?

Quelle que soit la structure exacte à attribuer au phénomène bien connu de l'inversion stylistique, il est important de constater ici, vu l'acceptabilité de (7), que cette forme d'interrogation semble être compatible avec la montée du verbe fléchi en C⁰, montée nécessaire pour permettre la cliticisation de *que*.

- Inversion complexe

(10) *Que Marie cherche-t-elle?⁹

L'inacceptabilité de (10) est attendue, étant donné que *que* n'est pas adjacent à *cherche* et ne peut donc pas se cliticiser à son C⁰ lexical. En adoptant l'analyse de l'inversion complexe de Rizzi & Roberts (1988), selon laquelle le sujet (*Marie*) est adjoint à C'¹⁰, le verbe fléchi ainsi que le pronom sujet répété et incorporé dans celui-ci étant en C⁰, on arrive à la structure suivante:



- *[NP_{sujet} quoi / que]

Il est impossible d'énoncer une interrogation portant sur un sujet [-animé] à l'aide d'une phrase simple:

- (11) a. *Quoi sent mauvais?
- b. *Que sent mauvais?

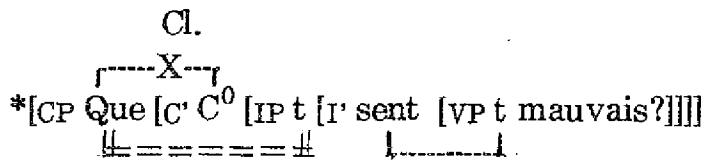
Les constatations faites au paragraphe 2. (distribution complémentaire entre *quoi* et *que*) permettent d'éliminer d'emblée les structures avec *quoi* en spécificateur de CP et avec *que* 'in situ'. Les structures problématiques sont donc celles avec *quoi* 'in situ' en (11)a. et avec *que* en spécificateur de CP en (11)b.

On peut également écarter une analyse qui stipulerait que *quoi / que* - à l'instar de *moi / me* - est par essence non nominatif, étant donné qu'un *que* sujet, donc nominatif, peut apparaître, extrait d'une subordonnée, en spécificateur de CP d'une phrase principale avec inversion sujet clitique:

- (12) ^{ok}Que_i penses-tu [CP t_i qui [IP t_i a produit ce ravage?]]

Il serait en effet inattendu qu'il se produise un changement de Cas à l'intérieur d'une chaîne.

Par contre, en admettant que le mouvement wh du sujet rend le déplacement du verbe de I⁰ à C⁰ impossible, l'inacceptabilité de (11)b. est attendue, *que* ne pouvant alors pas se cliticiser à *sent*:



Et l'hypothèse que le déplacement de I⁰ à C⁰ est impossible lors d'un mouvement wh du sujet est motivée indépendamment par l'agrammaticalité du *do*-support avec une question portant sur le sujet en anglais:

(12) a *Who did come?

Selon Rizzi (1989a), ce phénomène s'explique en admettant qu'une tête inerte pour le gouvernement (C⁰) n'acquiert pas de capacité de gouverneur propre par le fait qu'une tête gouvernante (I⁰ contenant V⁰) y soit bougée. Effectivement, vu que dans Rizzi & Roberts (1988) la montée du verbe en C⁰ est représentée comme un phénomène de substitution, le verbe en C⁰ gouvernera bien le spécificateur d'IP - ce qui est nécessaire pour l'attribution du Cas à un éventuel sujet lexical dans l'inversion sujet-auxiliaire en anglais (^{ok}*Who did Mary see?*) -, mais ne le gouvernera pas proprement¹¹, et une trace en position sujet ne sera donc pas légitimée.

Si l'inacceptabilité de (11)b. paraît ainsi explicable, l'impossibilité de (11)a., avec *quoi* sujet 'in situ', étonne plus. Toutefois Koopman (1982) (qui cite une hypothèse d'Aoun, Hornstein et Sportiche (1981)) fournit des arguments qui peuvent être intéressants ici:

- 1) C'est COMP plutôt que ce qu'il contient qui peut exceptionnellement gouverner proprement la position sujet.
- 2) Il le fait si et seulement si il est co-indexé avec la position sujet. La façon dont il reçoit un index est donné par la règle de percolation

(optionelle) suivante qui s'applique en structure S:

[COMP X'' ...] --> [COMPⁱ X'' ; ...] ssi Comp domine seulement des éléments i-indexés.

En utilisant dans ce cadre l'hypothèse de Rizzi (1989a) de 'l'accord abstrait' comme 'actualisation' pour le noeud CP des principes énoncés par Aoun, Hornstein et Sportiche (1981):

C⁰ peut, s'il est marqué [+AGR] par co-indexation avec son spécificateur contenant un opérateur wh ou sa trace, fonctionner comme gouverneur propre¹²,

mais en gardant l'idée que cette co-indexation s'applique en structure S, une solution tentante pour l'impossibilité de (11)a. semble envisageable.

En effet, le fait que *quoi* ne monterait en spécificateur de CP qu'en forme logique (ce qui est admis pour le 'wh in situ') rendrait impossible l'indexation par accord de C⁰ (qui aurait dû avoir lieu en structure S), et c'est ainsi que **Quoi sent mauvais?* serait considéré comme agrammatical.

Si cela est vrai, alors dans:

(13) ^{ok}Qui sent mauvais?

seule la stratégie du mouvement wh ([CP Qui [IP t sent mauvais?]]) est possible, le 'wh in situ' étant exclu pour les mêmes raisons que dans l'exemple (11)a.¹³. Mais dans celui-ci (**Quoi sent mauvais?*), le mouvement wh est exclu lui aussi, vu que *quoi* ne peut jamais apparaître 'seul' en spécificateur de CP (cf. paragraphe 2.), et ainsi aucune des deux stratégies ('wh in situ', mouvement wh) ne peut rendre cet exemple grammatical.

3.2. Les phrases subordonnées tensées

Il n'est pas possible d'utiliser le *que* interrogatif dans les phrases subordonnées:

(14) a. *Je ne sais pas que vous cherchez

- b. *Je ne sais pas que cherchez-vous
- c. *Je ne sais pas que cherche Marie
- d. *Je ne sais pas que Marie cherche-t-elle
- e. *Je ne sais pas que sent mauvais

Ceci peut toutefois s'expliquer par la constatation faite par Rizzi & Roberts (1988) que le mouvement du verbe fléchi en C^0 est réservé aux phrases non sélectionnées¹⁴; les phrases interrogatives indirectes étant clairement des phrases sélectionnées, elles n'admettront jamais de mouvement du verbe fléchi en C^0 , et ainsi *que* ne pourra pas s'y cliticiser. Quant à l'impossibilité d'utiliser *quoi* 'seul' dans les phrases subordonnées tensées, celle-ci est attendue, vu que le mouvement *wh y* est obligatoire¹⁵ et que *quoi* ne peut apparaître 'seul' en spécificateur de CP (cf. 2.)¹⁶.

La seule possibilité alors pour exprimer ce genre de proposition est d'utiliser *ce que*:

- (15)
- a. Je ne sais pas ce que vous cherchez
 - b. *Je ne sais pas ce que cherchez-vous
 - c. Je ne sais pas ce que cherche Marie
 - d. *Je ne sais pas ce que Marie cherche-t-elle
 - e. Je ne sais pas ce qui sent mauvais

Quelle est l'analyse à donner à cette structure? Tout d'abord, l'exemple (15)e. démontre que le *que* en jeu dans ces phrases est le complémentateur et non le pronom interrogatif; le fait que la règle d'accord 'que ---> qui' (cf. Rizzi (1989)) s'y soit appliquée l'indique. L'idée qui vient alors à l'esprit est d'analyser cette structure, à l'instar des relatives, comme enchâssée dans un syntagme nominal objet de la phrase principale¹⁷:

... [NP ce_i [CP Op_i que [IP vous cherchez t_i]]]

Effectivement, une bonne raison semble justifier cette supposition. En utilisant *songer*, qui peut sélectionner un syntagme prépositionnel, on constate que la forme *ce que* devient alors à *ce que* dans le contexte approprié:

(16) a. Songez que l'humanité accomplit sa destinée

b. Songez à ce que l'humanité accomplit

Toutefois, un test consistant à comparer l'extraction d'un argument à travers *ce que* avec une extraction à travers, d'une part, une interrogative indirecte et, d'autre part, une relative¹⁸ met fortement cette hypothèse en doute:

(17) a. ?A qui je me demande pourquoi il a promis ceci?

b. *A qui j'aime l'homme qui a promis ceci parce qu'il l'enviait?

c. ?A qui je me demande ce qu'il a promis parce qu'il l'enviait?

En effet, on s'attend à ce que (17)b. soit nettement moins acceptable que (17)a., le syntagme nominal de la relative représentant une barrière pour l'extraction de l'argument. Vu que (17)c. va, au niveau de l'acceptabilité, de pair avec (17)a. et non avec (17)b., la structure en *ce que* semble ne pas être à analyser comme enchâssée dans un syntagme nominal¹⁹.

S'il s'avère donc que les exemples en (15) représentent bien des interrogatives indirectes au niveau structurel, deux questions d'aspect mystérieux restent ouvertes:

(i) Pourquoi le complémenteur apparaît-il dans une interrogative?

(ii) Pourquoi *ce* - un élément non-wh²⁰ - se trouve-t-il dans une position d'élément wh?

L'inacceptabilité de (15)b. et (15)d. n'étonne toutefois pas, l'inversion sujet clitique et l'inversion complexe ne pouvant pas s'appliquer vu que la présence du complémenteur bloque la montée du verbe fléchi en C⁰₂₁.

3.3. Les infinitives

(18) a. ^{ok} Chercher quoi?

b. ? Quoi chercher?

c. ^{?ok} Que chercher?

d. ^{ok} Je ne sais pas quoi chercher

e. ?? Je ne sais pas que chercher

Les jugements donnés pour cette partie du paradigme ont tendance à être contradictoires et varient en fonction du verbe choisi, l'hésitation des locuteurs étant probablement due - du moins pour les infinitives principales - à l'utilisation peu usuelle de ce genre de propositions. Les résultats obtenus s'orientent cependant de la manière suivante:

- (18)a. est parfaitement accepté, mais seulement dans un contexte oral et stylistiquement peu élevé, ceci probablement à cause du 'wh in situ'.

- (18)b. est accepté, mais jugé comme une forme marginale, peut-être à cause de son statut intermédiaire entre la langue orale (cf. (18)a.) et un langage de style élevé et plutôt réservé au français écrit, qui utiliserait de préférence *que* dans ce contexte (cf. (18)c.).

- (18)c. est jugé acceptable, mais considéré comme stylistiquement élevé; certains locuteurs trouvent cette forme 'trop littéraire' pour être employée dans le langage courant.²²

- (18)d. est en général bien accepté.

- (18)e., finalement, est jugé assez mauvais, mais devient parfait dans un style élevé si on omet le *pas*.

Ces faits semblent poser des problèmes pour une analyse uniforme des données. Globalement, on peut toutefois constater une préférence nette pour *quoi* dans les infinitives enchâssées (*que* étant mal accepté dans un langage courant), tandis que les infinitives principales admettent - bien qu'à des niveaux de style différents - les deux formes du pronom interrogatif²³.

Ces constatations incitent à admettre que l'impossibilité de la présence de *quoi* 'tout seul' en spécificateur de CP est restreinte aux phrases tensées²⁴.

Pour rendre compte de la possibilité de (18)c. (^{?ok}*Que chercher?*), il faudra admettre que *que* peut se cliticiser jusqu'à V⁰ dans les infinitives²⁵, étant donné que le spécificateur d'IP - ne contenant que PRO auquel aucun Cas n'est attribué - n'est pas visible par rapport à des processus phono-syntaxique comme la cliticisation²⁶.

Quant à la marginalité extrême de (18)e. (^{??}*Je ne sais pas que chercher*), celle-ci serait due à la présence d'un 'complémenteur non lexical' (le trait [+wh] en C⁰) qui rendrait la cliticisation jusqu'à V⁰ difficile.

5. La stratégie *qu'est-ce que*

Pour terminer, il faut encore mentionner que plusieurs exemples du paradigme peuvent être exprimés avec *Qu'est-ce que*:

- (19) a. Qu'est-ce que tu cherches?
b. Qu'est-ce que Marie cherche?
c. Qu'est-ce qui sent mauvais?

Plus spécialement, cette stratégie est la seule possibilité d'énoncer une interrogation portant sur un sujet [-animé] (cf. (19)c.). L'analyse de cet exemple ne semble pas poser de problème spécifique; on peut admettre que le fait d'exprimer cette proposition par une phrase complexe permet de réaliser le sujet original (*quoi*) comme objet de la phrase principale, qui, elle, subit l'inversion sujet clitique (voir (20) à la page 134).

Il est néanmoins attendu que *qu'est-ce que* soit impossible dans les phrases subordonnées, car une structure avec montée du verbe en C⁰ ne peut apparaître dans une phrase sélectionnée (cf. p. 129):

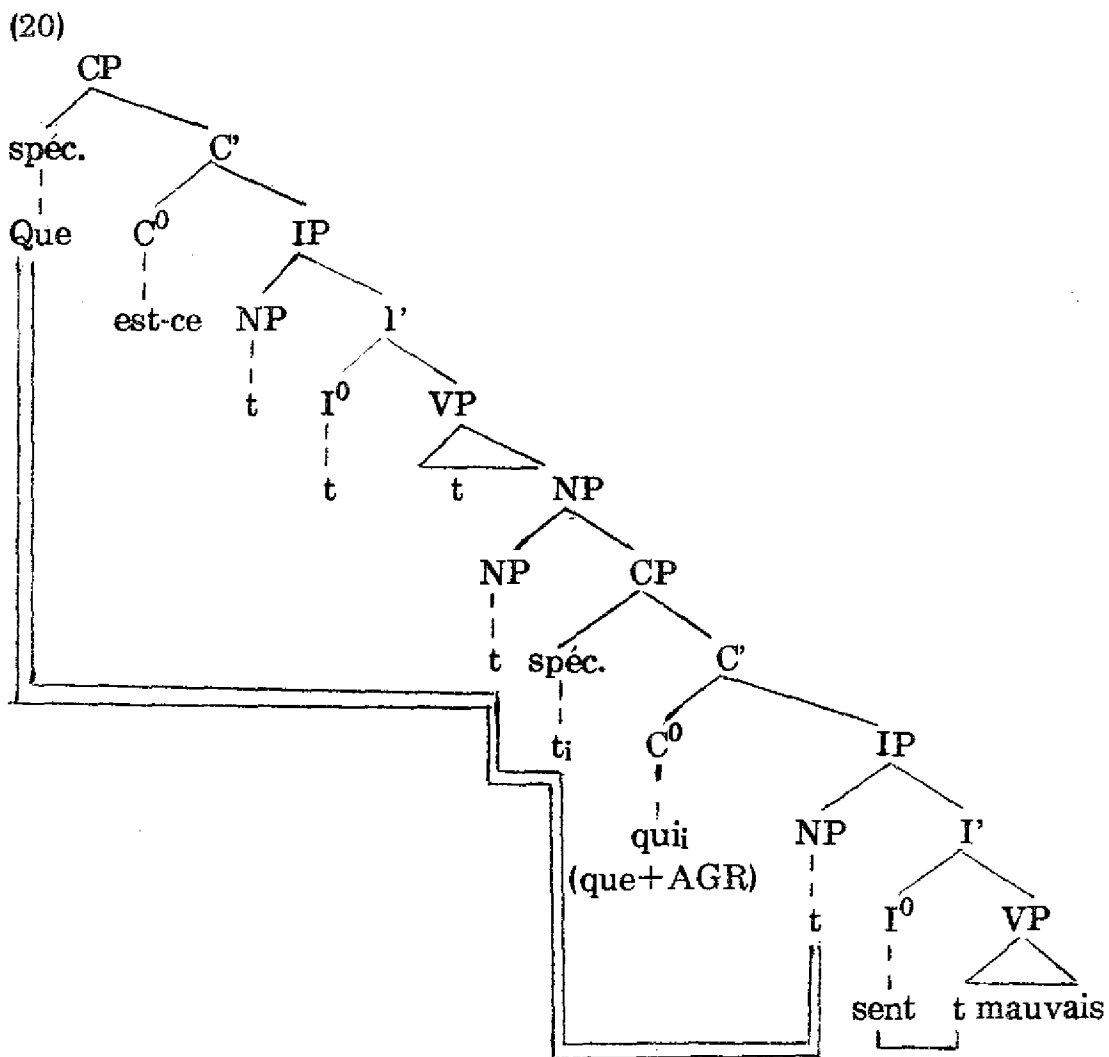
- (21) a. *Je ne sais pas qu'est-ce que vous cherchez.
b. *Je ne sais pas qu'est-ce qui sent mauvais²⁷

6. Conclusion

Cette analyse n'est pas exhaustive et a laissé certaines questions ouvertes, dont notamment le cas des propositions en *ce que*, qui n'ont pas pu être interprétées de façon satisfaisante. De plus, certains sujets mériteraient une réflexion plus approfondie, comme par exemple le problème des infinitives ou le statut des clitics.

Toutefois, le fait de lier intimement l'apparition du pronom interrogatif *que* à la montée du verbe fléchi en C⁰ a permis d'intégrer de façon simple plusieurs données des interrogatives françaises à un cadre théorique récent; en particulier, l'impossibilité d'énoncer une interrogation portant sur un sujet [-animé] a été ramenée à la notion de gouvernement propre

défini comme gouvernement d'une tête à l'intérieur de sa projection immédiate, donc finalement à une version récente d'ECP (cf. Rizzi 1989a).



NOTES

1. Mais cf. paragraphes 3.2 et 3.3 pour les subordonnées.
2. Pour les problèmes avec les infinitives, voir le paragraphe 3.3.
3. Quant à l'impossibilité de *[_{IP} *Quoi sent mauvais?*] avec *quoi* 'in situ' en position sujet, cf. 128
4. Bellier (1989) stipule une analyse différente de ces phénomènes; un peu dans l'idée d'Obernauer (1977), il assigne au *que* interrogatif un caractère de tête (et non pas de XP) et admet en spécificateur de CP un opérateur abstrait liant la trace du NP en position object. Je ne retiendrai pas sa proposition ici étant donné qu'une cliticisation syntaxique de *que* me semble problématique, notamment pour une analyse du 'mouvement long' (*Que crois-tu qui a produit de ravage?*, *Que veux-tu qu'elle cherche?*), ainsi que pour expliquer l'agrammaticalité de phrases de type **Marie que cherche-t-elle?*.
5. Selon Rizzi & Roberts (1988), les phénomènes d'inversion en français mettent en jeu la montée du verbe fléchi en C⁰.
6. Il est intéressant de noter ici que les dialectes du français admettant la présence simultanée d'un élément *wh* et du complémenteur (^{ok}*Qui que tu as vu?*) ne permettent pas de formuler des propositions du type **Que que tu fais?*. Il semble donc que *que* interrogatif ne peut pas se cliticiser à n'importe quel C⁰ lexical, mais doit - comme tous les clitiques français - s'attacher à un verbe. (A propos de ^{ok}*Quoi que tu as vu?*, voir pp. 129).
7. Cette forme d'inversion est mal acceptée par certains locuteurs si le sujet n'est pas pronominal:
 - (i) ^{ok}*Qui tu as vu?*
 - (ii) ^{??}*Qui Jean a vu?*D'autres locuteurs ne font toutefois pas de différence entre (i) et (ii) quant à leur acceptabilité.
8. Selon Baker (1988), l'incorporation d'un nominal dans une tête susceptible d'attribuer un Cas est une possibilité de satisfaire l'exigence plus générale qui dit que les nominaux doivent être associés à des traits de Cas (pour une formulation plus précise de ce principe, cf. aussi Rizzi & Roberts (1988)).
9. Certains locuteurs semblent accepter (10); toutefois, la plupart d'entre eux reviennent sur leur jugement après un certain temps de réflexion.

10. Dans une note de leur article, Rizzi & Roberts proposent une solution où le type de montée du verbe en question dans l'inversion complexe donnerait lieu à 2 spécificateurs dans CP. Le mécanisme précis en jeu n'étant pas pertinent pour les propos discutés ici, je renvoi à leur article pour de détails.

11. Rizzi (1989a) définit le gouvernement propre comme gouvernement d'une tête à l'intérieur de sa projection immédiate.

12. Pour une formulation plus précise de cette hypothèse, cf. Rizzi (1989a).

13. Il faut noter que ceci est en contradiction avec la "Vacuous Movement Hypothesis" adoptée par Chomsky (1986) (p. 48-54), qui prédit qu'un 'mouvement vide' n'est pas obligatoire en structure S.

14. Rizzi & Roberts énoncent la généralisation suivante:
l'inversion n'est possible que si

(i) CP n'est pas sélectionné

et (ii) C⁰ n'est pas rempli.

Dans le cas d'une phrase sélectionnée, le verbe de la principale requiert que la tête de son complément soit C⁰, et ceci à tous les niveaux de représentation syntaxique, selon le principe de projection. Or en utilisant la notion de substitution dans les cas de montée du verbe fléchi en C⁰ (nécessaire pour permettre l'inversion), cette tête ne sera en structure S - pas C⁰, mais [C⁰ et I⁰], et le principe de projection sera violé. Donc la généralisation citée plus haut découle du principe de projection. (cf. Rizzi & Roberts (1988) pour une analyse détaillée.)

15. Cf. (i)*Je ne sais pas que Jean a vu quoi

(ii)*Je ne sais pas que Jean a vu qui

Selon Aoun (1985), dans les phrases interrogatives indirectes, le verbe de la principale sélectionne un Comp [+wh]; en français, cette restriction sélectionnelle doit être satisfaite en S-structure afin que Comp soit identifié comme [+wh]. Pour une formulation plus récente de ce phénomène, cf. Rizzi (1989b).

16. Il est intéressant de noter ici que certains dialectes du français admettent des phrases comme:

(i) Je ne sais pas quoi que tu veux

(ii) Quoi que tu veux?

La restriction *[NP quoi] en spéc. CP' ne semble donc pas être valable dans ces dialectes. Il faudrait alors voir si des phrases telles:

(iii) Quoi sent mauvais?

ou (iv) Quoi qui sent mauvais?

sont acceptées par les locuteurs qui admettent (i) et (ii), ce qui serait attendu si la non-validité de cette restriction était d'ordre général dans ces variétés du français.

17. Cette hypothèse est développée indépendamment par Bellier (1989).

18. Ce test m'a été suggéré par L. Rizzi.

19. Il est intéressant de remarquer que l'extraction, dans des exemples comme (17), est mieux acceptée si on sort un PP qu'un NP:

(i) ?A qui je me demande pourquoi ils ont promis ceci?

(ii) ?*Qui je me demande pourquoi ils ont vu?

20. Et de surcroît clitique (cf. Kayne (1973) et (1983)).

21. Jusqu'ici, l'expression idiomatique *que diable* n'a pas été mentionnée; il semble qu'on constate une asymétrie 'principale / subordonnée' avec ce terme:

(i) ^{ok}Que diable Jean a-t-il fait?

(ii) *Je me demande que diable Jean a fait.

On pourrait, éventuellement stipuler que, vu son caractère d'interjection, *que diable* doit se trouver au début de la proposition sans que l'expression en soi ait un statut de clitique semblable à *que* (c.à.d. que *que*, dans cette expression, pourrait se cliticiser à *diable*). Toutefois, le paradigme entier des phrases principales ne correspond pas à cette stipulation:

(iii) *Jean a fait que diable?

(iv) ?*Que diable Jean a fait?

(v) ^{ok}Que diable a-t-il fait?

(vi) ^{ok}Que diable a fait Jean?

Il semblerait plutôt que c'est dans l'inversion complexe que *que diable* a un comportement différent de *que*.

22. Il faut noter ici que ^{ok}*Que faire?* ainsi que l'interrogative indirecte correspondante ^{ok}*Je ne sais pas que faire* sont parfaitement acceptées, même dans un langage courant. Il semblerait qu'il s'agisse là de formes figées; en effet, Hirschbühler (1978) constate une légère différence sémantique entre *Quoi faire?* (ou *Faire quoi?*) et *Que faire?*, le premier énoncé représentant une demande d'information, une question précise qui attend une réponse, tandis que le deuxième exprime plutôt un embarras, l'ennui. Cette différence est mise en évidence par le fait que dans une question clairement précise, *quoi* est jugé meilleur que *que* (^{ok}*Quoi faire en premier?* vs. ?*Que faire en premier?*).

23. Goldsmith (1978) donne dans son analyse des jugements semblables pour ces cas.

24. L. Rizzi m'a suggéré que l'on pourrait éventuellement imaginer qu'un contexte valable pour la cliticisation est donné par une tête fonctionnelle marquée positivement par rapport au temps; alors, ce contexte étant donné dans une phrase tensée, seul le clitique (*que*) pourrait y apparaître, ce qui ne serait pas le cas dans une phrase non-tensée (voire aussi **Toi as fait cela* vs ^{ok}*Toi ayant fait cela*).

25. Il est considéré communément qu'un verbe à l'infinitif ne monte pas en inflexion - ou en AGR⁰ pour des travaux récents (cf. Pollock (1986), (1989), Belletti (1988)). Ainsi, le verbe non tensé ne peut pas monter en C⁰ pour permettre à *que* de s'y cliticiser, ce que démontre d'ailleurs le placement de la négation:

- (i) ^{ok}Que ne pas chercher?
- (ii) *Que ne chercher pas?

26. Ce raisonnement est fondé sur l'article de Jaeggli (1980) concernant les phénomènes de contraction en anglais.

27. Certaines variétés régionales du français admettent cependant des phrases de ce type; ceci incite à penser que ces dialectes utilisent *qu'est-ce que* comme forme figée, donc en quelque sorte sans syntaxe.

Bibliographie

- AOUN, J. (1985) *Generalized Binding, the Syntax and logical Form of Wh-Interrogatives*. Dordrecht.
- AOUN, J., HORNSTEIN, N. & SPORTICHE, D. (1981) "Some Aspects of Wide Scope Quantification", *Journal of Linguistics Research* 1.3.
- BELLETTI, A. (1988) "Mouvement du verbe généralisé", conférence au séminaire de recherche de linguistique générale de l'université de Genève.
- BELLIER, P. (1989) "Mouvement et interprétation: les interrogatives indirectes en français", *Langage*.
- BAKER, M.C. (1988) *Incorporation: a Theory of Grammatical-Function Changing*. Chicago.
- CHOMSKY, N. (1986) *Barriers*. Cambridge.

- COUQUAUX, D. (1986) "Les pronoms faibles sujet comme groupes nominaux", in RONAT, M. & COUQUAUX, D. (eds) *La Grammaire modulaire*. Paris, 25-46.
- GOLDSMITH, J. (1978) "Que, c'est quoi? que, c'est QUOI", *Recherches linguistiques à Montréal*, 1-13.
- HIRSCHBÜHLER, P. (1978) *The Syntax and Semantics of Wh-constructions*. Ph.D., University of Massachusetts.
- JAEGGLI, O. (1980) "Remarks on *To* Contractions", *Linguistic Inquiry*, 239-245.
- KAYNE, R. (1973) "L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives", *Le français moderne* 41, 10-42 et 131-151.
- KAYNE, R. (1983) "Chaînes, catégories extérieures à S et inversion complexe en français", *Langue française* 58, 36-65.
- KAYNE, R. (1986) "Connexité et inversion du sujet", in RONAT, M. & COUQUAUX, D. (eds) *La grammaire modulaire*. Paris, 127-147.
- KOOPMAN, H. (1982) "Theoretical Implications of the Distribution of *Quoi*", *N.E.L.S.*, 153-162.
- OBENAUER, H.G. (1977) "Syntaxe et interprétation: *que* interrogatif", *Le français moderne* 45, 305-341.
- POLLOCK, J.Y. (1986) *Sur la syntaxe comparée de la négation de phrase en français et en anglais: déplacement du verbe et grammaire universelle*. Licence d'anglais, Paris.
- POLLOCK, J.Y. (1989) "Verb Movement, UG and the Structure of IP", *Linguistic Inquiry*.
- RIZZI, L. (1989a) *Relativized Minimality*, MIT Press.
- RIZZI, L. (1989b) "Speculations on Verb Second" in *H.v. Riemsdijk Festschrift* 1989.
- RIZZI, L. & ROBERTS, I. (1988) "Complex Inversion in French", ms., Université de Genève.
- SPORTICHE, D. (1988) "A Theory of Floated Quantifiers", *Linguistic Inquiry* 19, 425-450.